

COMPOSITION DES JURYS DE S LECTION

MASTER

Campagne 2024 – 2025

Le Pr sident de l'universit 

- VU** le code de l' ducation, notamment ses articles L. 612-6, et D. 612-36-2 ;
- VU** les statuts de l'Universit  de Tours ;
- VU** la d l gation de signature et de pouvoir du Pr sident de l'universit  n DAJ/n 2021-425 en date du 1er avril 2021 ;
- VU** la proposition de composition de jury formul e par le Directeur de l'UFR de M decine

D CIDE

Article 1 : D signation des jurys de s lection

Les demandes d'admission en Master pour l'ann e universitaire 2024–2025 sont examin es par un jury compos  des personnes d sign es ci-apr s :

MASTERS

MENTION Biologie Sant 

Parcours Imagerie Biom dicale

Master 1 : (cf Sciences)

Master 2 :

Pr sident : Johnny VERCOUILLIE
Membres : Laurent BARANTIN
Jean-Michel ESCOFFRE
Lydie NADAL-DESBARATS
Jean-Pierre REMENIERAS
Pierre TAUBER

MENTION Sant  Publique

Parcours Pr vention et Promotion de la Sant 

Master 1

Pr sident : Emmanuel RUSCH
Membres : Lucile GROLEAU
Leslie GUILLON
Patrick LEGROS

Master 2

Pr sident : Emmanuel RUSCH
Membres : Lucile GROLEAU
Leslie GUILLON
Patrick LEGROS

Parcours  conomie et Gestion des Structures Sanitaires et Sociales (EGSSS)

Master 1

Pr sident : Emmanuel RUSCH
Membres : Lucile GROLEAU
Leslie GUILLON
Patrick LEGROS

Master 2

Pr sident : Emmanuel RUSCH
Membres : Lucile GROLEAU
Leslie GUILLON
Patrick LEGROS

Parcours Management,  thique et  ducation en Sant 

Master 1

Pr sident : Emmanuel RUSCH
Membres : Lucile GROLEAU
Leslie GUILLON
Patrick LEGROS

Master 2

Pr sident : Emmanuel RUSCH
Membres : Lucile GROLEAU
Leslie GUILLON
Patrick LEGROS

Article 2 : Affichage

La pr sente d cision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'universit .

Article 3 : Exécution

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours, le 9 janvier 2024

Pour le Président de l'Université et par délégation,
Le Vice-président en charge de la formation et de la
vie universitaire




Florent MALRIEU